Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle augmentée de la durée des prescriptions légales.
En application de la législation en vigueur, les personnes concernées de chacune des Parties disposent d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement des données le concernant, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité des données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort des données après décès, qui s'exercent.
Pour PROMOTRANS :
Par courrier électronique à l'adresse : dpo@promotrans.fr
Par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Groupe Promotrans,
55 rue Raspail, 92300 LEVALLOIS-PERRET ;
Les personnes concernées de chacune des Parties disposent enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (Cnil).
Pour toute précision, les personnes concernées sont invitées à consulter la politique de protection des données personnelles de chacune des parties, accessibles sur leur Site internet respectif :
Pour PROMOTRANS : Politique de protection des données personnelles

Fait en double exemplaire, à le 10 septembre 2026

Pour l'entreprise
(Nom, Qualité du signataire & Cachet)



Pour le Groupe PROMOTRANS
Signature de la Direction du Centre



Annexe 1 : Programme de l'action réalisée & conditions de formation
Annexe 2 : Coordonnées des stagiaires à joindre (voir tableau joint)

En signant la convention de formation, j'accepte que les informations inscrites dans le document soient exploitées dans le cadre de la relation commerciale qui découle de cette convention et reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente. (www.promotrans.fr/RGPD/ et www.promotrans.fr/mentions-legales/)

Groupe promotrans

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
N° 226035128

SIREN : 808 634 141. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53343 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Entre les soussignés :

Le **Groupe PROMOTRANS**, représenté par son Président ayant donné délégation à la Direction du Centre de FPC PROMOTRANS LYON situé au PLATE-FORME LOGISTIQUE DU GRAND LYON - GIRATOIRE BERNARD VOS - 69780 MIONS– Tél : 04.37.25.19.40
N° de SIRET : 80863414100143

L'Entreprise **GROUPE LIP**, représentée par

Adresse : **69 Rue Jean Zay**

69800 ST PRIEST
T. 04.72.74.09.54

N° de SIRET : 98132248000352
Code NAF : 7820Z
Effectif : 10
E-mail : logistique.lyon@groupelip.com

Référence client :

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre III du Code du Travail portant organisation de la Formation Professionnelle Continue tout au long de la vie.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Le Groupe PROMOTRANS organisera l'action de formation suivante :

INTITULÉ DU STAGE		DATES	DURÉE	QTÉ	LIEU DE FORMATION
Caces® R485 1 Catégorie + Test		Du 17/09/2026 au 18/09/2026	14 heures	1	PROMOTRANS LYON FPC
OBJECTIFS et CONTENUS :	Voir document en annexe ou site internet www.promotrans.fr	**TYPE D'ACTION DE FORMATION :**		Actions de formation	

Moyens prévus :
Moyens humains et matériels en conformité avec les référentiels ou les cahiers des charges des formations.
Modalités de déroulement et de suivi de la formation : En présentiel.
Le suivi du bon déroulement de la formation est assuré, entre autres moyens, par le contrôle de l'assiduité et des évaluations.
Sanction de la formation :
Voir document en annexe ou site internet www.promotrans.fr

ARTICLE 2 – DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

INTITULÉ DU STAGE	P. U. HT	QTÉ	MONTANT H.T.
Caces® R485 1 Catégorie + Test	385,00 €	1	385,00 €
	TOTAL Hors Taxes TOTAL TVA 20% **NET À PAYER T.T.C.**		385,00 € **77,00 €** **462,00 €**

Ces frais incluent les frais pédagogiques. Le cas échéant, les frais de repas et d'hébergement sont à la charge du stagiaire.

Groupe promotrans

ARTICLE 3 – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû à l'échéance prévue sur la facture. Conformément à l'article L6353-1 du code du travail, la présente convention est régie par les conditions générales de ventes des stages de formation organisées par le Groupe PROMOTRANS. (www.promotrans.fr/mentions-legales/). Veuillez compléter le tableau ci-dessous.

TOTAL Hors Taxes TOTAL TVA 20% **NET À PAYER T.T.C.**	385,00 € **77,00 €** **462,00 €**

FINANCEMENT DES MONTANTS PRIS EN CHARGE			
FONDS PROPRES DE L'ENTREPRISE :	€	**FONDS DE(S) ORGANISME(S) PAYEUR(S) :**	€

REPARTITION DES PRISES EN CHARGES			
PAYEUR N°1 : (JOINDRE L'ACCORD DE PRISE EN CHARGE SI ORGANISME PAYEUR)[1]	MONTANT DE PRISE EN CHARGE	NOM :	
	€	ADRESSE :	
		TÉL. :	E MAIL :
PAYEUR N°2 : (JOINDRE L'ACCORD DE PRISE EN CHARGE SI ORGANISME PAYEUR)[1]	MONTANT DE PRISE EN CHARGE	NOM :	
	€	ADRESSE :	
		TÉL. :	E MAIL :

[1] **L'accord de prise en charge est obligatoire. En cas d'absence, l'entreprise s'engage à assurer le paiement de la totalité.**

En cas de refus de(s) l'organisme(s) désigné(s) par l'entreprise, celle-ci s'engage également à assurer le paiement de la totalité du coût du stage.

ARTICLE 4 – EFFECTIF(S) FORMÉ(S)

Le Groupe PROMOTRANS accueillera le(s) stagiaire(s) suivant(s) :

Monsieur AGAB Ammar